



Liaisons enseignement secondaire-enseignement supérieur

Le plan « réussir en licence » à la Faculté de droit



Christine BERTRAND

Vice-Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique

*Maître de Conférences
Responsable de la Licence en Droit*

Le plan « Réussir en licence » a pour objectif principal la réduction du taux d'échec, en particulier à l'issue de la 1^{ère} année d'études universitaires. En licence en droit et en licence Administration Economique et Sociale (AES), ce plan a amené de profondes modifications dans le contenu des maquettes, mais aussi dans les pratiques pédagogiques, à compter de la rentrée 2008/2009.

Faciliter le passage lycée/Faculté

Le premier semestre est plus généraliste (histoire, science politique, création d'une unité « qu'est-ce que le droit ? »). Les matières juridiques les plus difficiles ont été basculées au 2^{ème} semestre. **Cet aménagement permet également de faciliter les réorientations à la fin du premier semestre, en particulier de droit vers AES ou inversement.** De plus, afin d'éviter que les étudiants ne soient trop perturbés

par les cours en amphithéâtre, **le pourcentage d'enseignements en petits groupes a été augmenté et représente 50% environ du total des heures de cours.**

Apprendre à travailler à la Faculté.

Outre la journée de rentrée où l'ensemble des services offerts aux étudiants est présenté, **les nouvelles maquettes prévoient l'enseignement de la méthodologie du travail universitaire.** Il s'agit, lors de séance en petits groupes, d'apprendre les méthodes de travail spécifique à la Faculté (savoir chercher la documentation, se repérer dans une bibliothèque juridique, s'intéresser et utiliser les questions d'actualité, maîtriser les exercices spécifiques aux études de droit et d'AES...). L'ensemble est complété par une visite de la bibliothèque, des formations à la recherche documentaire en ligne ou à la maîtrise de l'espace numérique de travail.

Rompre l'isolement

Chaque étudiant se voit affecter un enseignant référent avec lequel il est en contact toute l'année et qu'il peut saisir de tout problème. Les étudiants bénéficient également de séances de tutorat, en particulier au moment des révisions des examens du 1^{er} et 2^{ème} semestre.

Compléter sa formation par des certificats complémentaires

Dès la 1^{ère} année, l'étudiant en droit ou en AES peut s'engager

dans une certification en informatique (C2i) ou en langue (CLES).

Renforcer la professionnalisation

Dès la 2^{ème} année, les étudiants sont incités à réfléchir à leur projet professionnel : découverte des différents métiers ouverts grâce aux études de droit et d'AES, conférences de l'APEC sur le marché du travail et les débouchés, mis en place d'une unité « projet professionnel personnel » en L2 et L3, comprenant notamment une aide à la rédaction de CV et de lettres de candidature, ainsi que des simulations d'entretiens d'embauche.

L'Université d'Auvergne

<http://www.u-clermont1.fr/>
est composée de 8 facultés et instituts :

la Faculté de Médecine :

<http://medecine.u-clermont1.fr/>

la Faculté de Pharmacie :

<http://pharmacie.u-clermont1.fr/>

la Faculté d'Odontologie :

<http://webodonto.u-clermont1.fr/>

l'IUT Clermont1 :

<http://iutweb.u-clermont1.fr/>

la Faculté de Droit et Science Politique :

<http://www.droit.u-clermont1.fr/>

la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion :

<http://www.ecogestion.u-clermont1.fr/>

l'IUP Management et Gestion des Entreprises :

<http://www.iup-management.com/>

l'IPAG Institut de Préparation à l'Administration Générale

Quelques idées reçues sur les études juridiques

« **En droit, il faut tout apprendre par cœur** ». C'est **faux** ! Bien entendu, en droit, comme dans n'importe quelles études, il y a des cours à apprendre. Mais le juriste n'est absolument pas quelqu'un qui apprend des règles de droit ! Cela serait d'autant plus stupide que ces règles changent sans arrêt et que ce savoir serait donc en permanence périmé... Un bon juriste, c'est quelqu'un qui sait chercher la règle de droit applicable au sujet qui lui est soumis, qui sait la comprendre, l'interpréter et qui peut l'appliquer à différentes hypothèses. Bref, c'est beaucoup plus quelqu'un qui réfléchit et qui analyse que quelqu'un qui récite.

« **Les bacs littéraires ne réussissent pas bien en droit** ». Là encore c'est **faux**. Les études juridiques sont des études où il faut aimer lire et écrire, ce qui normalement est le cas des bacs littéraires. Les métiers juridiques sont des professions où l'écrit compte encore beaucoup. Même dans une profession comme avocat, l'oral est minoritaire. De nombreux avocats ne plaident pas (ou rarement) et font l'essentiel de leur travail par écrit. En revanche, les études de droit nécessitent d'être logique, car le droit est basé sur un raisonnement. Ceci explique que les scientifiques réussissent également bien en droit.

« **En droit, on est perdu au milieu de 600 étudiants** ». C'est de moins en moins **vrai** ! Certes, il y a toujours des cours en amphithéâtre, où il y a bien 600 étudiants en 1ère année. Cela peut surprendre au début, mais on se fait vite à cette autre façon de travailler. Surtout, la moitié des enseignements se fait en petits groupes (environ 40 étudiants). Il y a également des séances de tutorat pour les étudiants qui ont besoin d'être davantage encadrés. Enfin, chaque étudiant a un enseignant référent qu'il peut solliciter tout au long de l'année.

Que faire avec des études de droit ?

Les études de droit ne mènent pas seulement aux professions juridiques et judiciaires classiques, comme **avocat, magistrat, notaire, huissier, greffier ou administrateur judiciaire**.

Avec des études de droit on peut également :

- Passer des **concours de la fonction publique nationale et hospitalière**. Tous les secteurs sont concernés : police, gendarmerie, impôts, douanes, trésor, IRA (instituts régionaux d'administra-

tion), hôpitaux, maisons de retraite, secteur social, jeunesse et sport...

- Passer des **concours de la fonction publique territoriale**. En particulier le concours d'attaché territorial qui permet d'accéder à des emplois de cadre très variés dans les collectivités locales (communes, structures intercommunales, départements, régions)

- Postuler à des **emplois dans le secteur des banques, des assurances, dans le secteur social et**

médico-social ou associatif

- Etre recruté comme **cadre dans des entreprises privées**, en particulier comme juriste d'entreprise ou dans le secteur des ressources humaines.

- Trouver un **emploi à l'international** comme cadre, chargé de mission ou chargé de projet: organisations internationales et européennes, ONG, think tank.

Christine Bertrand

[Consulter toutes les informations sur la licence en droit](#)

CONSULTER

Les taux de réussite en 1ère année de faculté en fonction des bacs d'origine

Les taux de réussite aux examens

Journée portes ouvertes

IUT Clermont 1 sur son site du Puy en Velay

8 rue Jean-Baptiste Fabre
le samedi 7 mars 2009
de 10h00 à 16h00

L'offre de formation de l'Université d'Auvergne est en ligne.

Une information détaillée et téléchargeable :
objectifs, compétences, programmes, admission, orientation, infos pratiques.

<http://www.u-clermont1.fr/formations/ws>

Contact : Anne-Marie BAGILET
COP SUIO-IP de l'UdA
service.etudiant@u-clermont1.fr
Tél : 04 73 17 72 20

→ **S'abonner gratuitement à la LIFE**

→ [Se désinscrire de la liste des abonnés](#)